

Association de la Médaille de la Famille Française du Département de Paris

Jun 2009

Remise de Médailles 2009

Comme nous l'avons annoncé l'an passé, la commission départementale de la médaille a été supprimée comme toutes les commissions départementales dans le but d'économiser des frais de fonctionnement.

Cette année l'UDAF qui gère déjà le secrétariat de la médaille, a reconstitué une commission qui s'est réunie le 9 avril pour examiner les dossiers constitués par les familles, visés par les mairies et instruits par nos enquêtrices.

31 dossiers ont ainsi été examinés par cette nouvelle commission composée cette année d'administrateurs de l'UDAF, dont Marie-José Thollot et moi-même.

2 des dossiers n'ont pas semblé correspondre aux critères de la médaille tels qu'ils sont définis par le décret de 1982 qui nous régit toujours.

29 dossiers ont donc été retenus avec avis favorable ou même très favorable, pour être présentés à la signature du préfet, représentant de la République.

Cette année comme nous l'avons préconisé, un nombre important, 11 couples, postulent conjointement pour la médaille et nous pensons bien, que l'évolution du fonctionnement des familles justifie pleinement la reconnaissance simultanée des pères et mères de familles nombreuses.

C'est une évolution heureuse pour notre médaille et je suis sûre que notre association en bénéficiera.

Après deux modifications de date, la remise de la médaille aura lieu le mercredi 1^{er} juillet 2009 à 14h30, à l'Hôtel de Ville de Paris.

Ce contre temps est bien entendu très regrettable. Mais, nous nous réjouissons déjà de cette cérémonie qui va prendre un caractère particulier.

Nous y honorerons: M^{me} Allain des Beauvais, M. & M^{me} Behar, M. & M^{me} Blumereau, M^{me} Bonnechère, M^{me} Brochard, M. & M^{me} Cauet, M. & M^{me} Causse, M. & M^{me} Charroy, M^{me} Clementin, M. & M^{me} de Catuelan, M. & M^{me} de la Palme, M. & M^{me} de Moustier, M^{me} Demoulin, M^{me} Desmedt, M^{me} Dufresne, M^{me} Flavigny, M. & M^{me} Gauthier, M. & M^{me} Guiffard, M. & M^{me} Guillaume, M^{me} le Cornec, M^{me} Lunet, M^{me} Michon, M^{me} Morane, M^{me} Niel, M^{me} Pluyette, M^{me} Prin, M^{me} Rabdani, et M^{me} Remy de Campeau.

Nous espérons aussi, susciter par ce moyen de nouvelles demandes de médailles, de la part d'autres familles qui n'y auraient pas songé précédemment.

Béryl Veillet

Médailles 2009	1
Assemblée générale	2
Conférence de Fabrice Hadjadj	3
Vie de l'Association	5
Cohérence	6



Assemblée Générale du 13 mars 2009

L'année dernière en mai 2008, grand événement, la présidence de la fédération de nos associations départementales de la Médaille de la Famille Française a été confiée à Marie-José Thollot, notre présidente de Paris: vous l'avez, bien entendu, appris par nos bulletins respectifs.

C'est ainsi que Marie-José ne pouvant plus assurer simultanément la présidence de la fédération et celle de l'association de Paris, je me suis trouvée chargée de la remplacer à Paris.

C'est donc la première fois que je viens vous rendre compte de l'activité de notre association pour l'année passée.

Notre association compte cette année, après révision de notre fichier par Marie-Thérèse Lenfant, notre trésorière, 545 familles adhérentes ce qui représente 1324 suffrages dans les instances de l'UDAF de Paris.

Notre conseil d'administration se réunit régulièrement pour traiter les affaires courantes, préparer les deux bulletins semestriels et vous serez amenées à voter le renouvellement des mandats qui se terminent.

Toute proposition de nouvelle candidature est bien entendu, bienvenue.

Cette année, pour la 4^e fois nous avons sponsorisé Familhatlon: le dimanche du sport en famille: ce fut une belle journée et nous avons pu y rencontrer des familles intéressées par notre médaille.

En 2008, 16 médaillées de 2007 sur 33 ont rejoint notre association ce qui est très encourageant. Malheureusement nous avons aussi perdu de fidèles adhérentes: nous avons appris le décès de plusieurs d'entre elles M^{me} Henriette Haas, M^{me} de Gislain de Bontin, M^{me} Ponçon, M^{me} David et en particulier M^{me} Simone Meyer qui pendant tant d'années a fait partie de notre conseil d'administration et a assuré un nombre très conséquent d'enquêtes pour l'attribution de notre médaille auprès des familles nombreuses du 19^e arrondissement.

Pour d'autres nous n'avons eu que le retour de leur bulletin: « n'habite plus à l'adresse indiquée! »

Nous avons aussi eu la peine de perdre la présidente de Familhatlon, notre amie M^{me} Caroline Gery-Michaux, mère de quatre jeunes enfants.

Alors, pour toutes celles qui nous ont quitté et pour leur famille, pour les proches que certaines de nous ont perdus, et en particulier l'époux de M^{me} Pierre Bartoli, pour honorer leur mémoire et pour nous associer au deuil des familles de nos amies, nous nous sommes levées pour une minute de silence et de recueillement...

Comme vous le savez bien, nous représentons avec Marie-José Thollot, notre association au conseil d'administration de l'UDAF et plusieurs autres administrateurs et adhérents sont actifs dans les commissions thématiques: éducation, santé, petite enfance,...d'autres participent à la représentation des familles dans divers organismes publics ou associatifs.

Tout adhérent de notre association qui souhaiterait participer à la réflexion et aux travaux d'une commission thématique de l'UDAF peut se signaler et nous le mettrons en relation avec son responsable: plus nombreux serons-nous à nous investir dans un de ces groupes, plus

nous serons reconnus et écoutés et plus notre médaille sera représentée.

Nous avons eu, comme d'habitude notre réunion d'enquêtrices au mois d'octobre. Nous étions peu nombreuses mais l'échange que nous avons eu a été sympathique bien sûr et intéressant.

Comme je l'avais indiqué dans l'éditorial de notre bulletin du mois de juin 2008 j'ai demandé à nos enquêtrices de proposer l'attribution de la médaille conjointement aux deux parents de nos familles nombreuses postulantes:

Les familles ont été surprises mais heureuses de cette proposition qui leur a été faite lors de l'entretien que nous avons eu ensemble; elles ont toutes accepté.

D'autres enquêtrices ont peut-être aussi fait cette proposition.

Bien entendu si certaines souhaitaient rejoindre le groupe des enquêtrices, c'est bien volontiers que nous les accueillerions car nous manquons d'enquêtrices surtout dans l'est et le nord de Paris: n'hésitez pas à vous proposer: c'est peu prenant, purement épisodique, et à la convenance pour les rendez-vous qui sont peu nombreux.

Je pense que cette ouverture nous sera bénéfique tant à titre personnel que pour notre association et que cette démarche lèvera les réticences que certaines de nos mamans ont à demander la médaille pour elles et pour elles seules.

Alors n'hésitez pas, recrutez dans votre entourage, familial ou amical, des familles qui vous semblent remplir les conditions d'attribution.

Actuellement, nous sommes toujours sous le régime du décret de 1982, jusqu'à plus ample informé.

Notre association reste et restera sous ce régime même si nous devons pour cela vous proposer ultérieurement une modification de rédaction de nos statuts.

La Fédération est attentive à la législation qui nous gouverne.

Nous sommes trois actuellement à siéger dans son conseil d'administration, à commencer par Marie-José Thollot bien entendu qui le préside.

Marie-Thérèse Lenfant qui assure le travail ingrat de la tenue de notre trésorerie présente ensuite les comptes de l'association et le rapport financier qui est sans surprise.



Familles nombreuses, une aventure pour demain

Une conférence de Fabrice Hadjadj

Nombre et valeur

Il y a deux mauvaises conceptions de l'enfant et la famille: le malthusianisme et le « natalisme ». La première conception, issue de l'économiste anglais Malthus, reprise par Darwin, développe l'idée que les ressources augmentent selon une progression arithmétique alors que la population s'accroît selon une progression géométrique. Il faut donc limiter la population.

La conception nataliste prône une famille nombreuse. Elle fut la thèse des socialistes, notamment Fourier, Proudhon ou Marx. La pauvreté résulterait non de l'excès de natalité mais du régime de propriété privée et le malthusianisme apparaît comme un moyen pour les classes riches d'éviter un partage des richesses. Étymologiquement, le prolétaire n'a de richesse que dans ses enfants. Le natalisme a été également prôné par un certain nationalisme « républicain »: ayons des enfants en grand nombre pour être plus nombreux que les Allemands. (cf. « le tour de France de deux enfants » écrit sous le pseudonyme de G. Bruno³). Hitler lui aussi fait l'éloge de la famille nombreuse et le Prof. Mengele était chargé de faire des travaux de recherche pour multiplier les naissances gémellaires là où des parents « biologiquement parfaits » étaient sélectionnés.

Bref, ces deux conceptions sont aussi perverses l'une que l'autre;

Fabrice Hadjadj avait un jour été présenté par Alain Finkielkraut à ses auditeurs comme « arabe de nom, juif de naissance, catholique de baptême ». Cet anarchiste incroyant durant son adolescence est aujourd'hui un brillant intellectuel, converti et catholique, professeur de philosophie et de littérature, dramaturge¹, écrivain érudit² au style parfois imprécatoire et plein d'humour, père de famille. Il nous a fait l'honneur de venir nous entretenir de l'enfant et de la famille nombreuse dans la société contemporaine. Il a traité son sujet autour de trois thèmes: valeur, unité, espérance. Essayons de résumer ses propos.

l'enfant est charge économique ou richesse de production. Il n'est plus perçu pour lui-même. Il est de l'ordre du planning!

Le mythe de Niobé, fille de Tantale relève de cette mentalité. Très fière de ses 7 fils et 7 filles – les Niobides – elle se moque de Latone qui n'avait qu'Apollon et Arthémis. Aussi, ceux-ci à coups de flèches tuèrent-ils tous les enfants de Niobé. De même, dans la Genèse, Eve – sans doute sous l'emprise du péché originel – s'enorgueillit en terme économique de son fils aîné qu'elle nomme Caïn: en hébreu, « j'ai acquis » (Gen 4,1). Elle lui fait porter le projet de ses parents, mais avec cette éducation Eve fabrique le premier meurtrier de l'histoire!

Aujourd'hui, la mentalité moderne conçoit l'enfant comme le « projet » de la femme, voulu pour son bien être, son plein épanouissement. L'enfant est dû; c'est un objet de consommation. Or, dit l'orateur, ce n'est pas la femme qui donne la vie, c'est la vie qui se donne à elle. Tous les Patriarches de la Bible ont des femmes stériles et si elles ont des enfants, c'est parce que rien n'est impossible à Dieu. C'est Dieu qui donne la vie parfois quand on ne l'attendait plus. Le père et la mère accueillent le don de Dieu; ils doivent accepter qu'une naissance déjoue parfois leurs plans. N'est-ce pas l'histoire de Moïse? Sa mère vit « dans un camp de travail » en

Égypte et sait que si elle a un enfant il lui sera enlevé. Néanmoins, elle met au monde Moïse, lequel – ironie de l'histoire – est élevé dans la propre maison « du chef du camp de travail », par la fille même de Pharaon! Et il délivrera Israël.

Nombre et unité

La Sainte Famille est le modèle chrétien de la famille. Pourtant, c'est une famille avec un enfant unique. Mais, c'est une famille modèle car unie et lieu de communion.

Cette unité est une question cruciale aujourd'hui. Il n'y a plus de table familiale autour de laquelle les membres de la famille se retrouvaient et se parlaient, les plus jeunes entendant les anciens parler de leurs expériences. Les familles se sont retrouvées alignées devant la télévision comme devant « un peloton d'exécution, mitraillées par les images ». On ne se parle plus... ou plutôt on ne parle que des images que l'on regarde. Puis une autre étape a été franchie: les postes de TV se sont multipliés ainsi que les écrans d'ordinateur, les jeux vidéo, l'i-phone... Et on ne se parle plus. L'unité de la famille a disparu; c'est la famille décomposée.

Il peut y avoir à l'inverse une fausse image de l'unité, c'est ce que le professeur Hadjadj appelle la famille monobloc, monolithique, conçue en terme de propriété, décrite par Bernanos dans « Sous le soleil de Satan ». C'est la famille

refermée en vase clos, repliée sur « son nom », « son monde », « ses valeurs », « sa propriété ».

La famille nombreuse facilite paradoxalement la diversité et l'unité. En effet, l'enfant unique est vu dans son unicité et de ce fait ses parents sont davantage tentés de se projeter sur lui, de charger ses épaules de leurs propres projets. Au contraire dans une famille nombreuse, chaque enfant est plus unique car on voit naturellement les différences entre chacun. La spécificité de chacun saute aux yeux sans être brouillée par la projection parentale. De ce fait la liberté de chacun est davantage respectée. D'autre part, si les enfants sont nombreux la vie y est par nécessité plus communautaire. La solidarité y est plus naturelle et spontanée. De ce point de vue, la famille unie et nombreuse résiste mieux aux pressions extérieures; l'union fait la force. La famille est un contre-pouvoir. Un homme seul est un homme mort, dit-on dans l'armée. C'est aussi le cas dans la société. Le divorce est un acte individualiste; mais du point de vue social, la liberté individuelle n'est qu'une fiction. La famille unie facilite la liberté.

Nombre et espérance

L'orateur s'est enfin attaché à montrer comment aujourd'hui nous vivons dans une société sans espérance: nous ne croyons plus à la vie éternelle, et pas davantage à la nation ou à la « cause » (les lendemains qui chantent des marxistes!...) Alors quid de la sexualité? Le plein épanouissement de la sexualité, c'est la joie de la

communion, c'est le visage de l'enfant qui naît, c'est l'Espérance. Ce qui est normalement au cœur de la sexualité c'est l'enfant. Le mystère de l'amour concerne des personnes. Mais aujourd'hui, notre société vit le sexe sans le sexe, le sexe sans fécondité, « le sexe à vide » mais aussi « le sexe avide », avide du seul plaisir physique, voire égoïste. La fascination de l'orgasme remplace la joie de la communion. La soit-disant modernité a dissocié sexualité et fécondité. Le sexe n'est plus naturel ou spontané; il lui faut des artifices, des cosmétiques, des stimulants. L'ars erotica n'est plus qu'idolâtrie de l'instant et technicisation de l'union amoureuse.

Notre société doute d'elle-même (nous avons eu Auschwitz), elle sait qu'elle peut se détruire (Hiroshima). Elle se réfugie dans l'écologie: sauver la planète contre l'homme s'il le faut (discours malthusien). Autrefois, les contes pour enfants étaient des contes moraux mettant en scène des relations humaines. Aujourd'hui, dans les livres pour enfants, ils apprennent que l'homme « fait bobo à la nature, au poisson, au loup. »

« Ne polluez pas les rivières, mais vous pouvez polluer votre sang » tel pourrait être le mot d'ordre, aujourd'hui, conclut notre orateur.

Pour clore cet exposé riche de réflexion et qui a été très apprécié, nous citerons cette pensée du poète Rabindranath Tagore: « Chaque enfant porte en lui l'espoir que Dieu n'est pas découragé au sujet de l'homme ».

Bernard de Gatellier

Site internet

N'oubliez pas que nous avons un site internet.

[www:/medaillefamillefrancaise.com](http://www.medaillefamillefrancaise.com)

Il compte sur votre collaboration pour s'enrichir.

N'hésitez pas à nous envoyer des coupures de presse

ou des articles sur les sujets qui intéressent notre association

(la famille, la vie, l'éducation, etc.)

bcatellier@hotmail.com



Une triste nouvelle

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame

Colette Magnier

dans sa quatre-vingt-seizième

année. Nos adhérentes la

connaissaient bien puisqu'elle a

présidé notre association pendant

de longues années.

Nous adressons toutes nos

condoléances à ses enfants

et à ses proches.

1. Pièce sur François-Xavier: « A quoi sert de gagner le monde? », 2004.

2. Quelques livres de Fabrice Hadjadj

- *La profondeur des sexes, Pour une mystique de la chaire*, Seuil 2008, 314p.

- *Réussir sa mort, Anti-méthode pour vivre*, Presse de la Renaissance 2005, 408p.

- *La terre, chemin du ciel*, Cerf 2002.

3. « *Le tour de France par deux enfants* » est publié en 1877 par Augustine Fouillée, sous le curieux pseudonyme de G. Bruno. Ce « petit livre rouge de la République », a-t-on pu dire, a connu un considérable succès de librairie. Il servait de livre de lecture du cours moyen des écoles de la 3^e République. La 2^e édition de 1906 supprima toutes références religieuses. Cet ouvrage a participé à la construction d'une identité et d'une morale républicaine, patriotique et laïque. L'auteur a probablement adopté le nom de G. Bruno en souvenir du frère dominicain condamné au bûcher pour hérésie et considéré par beaucoup comme un martyr de la libre.

Collectif pour l'Enfant

Le « Collectif pour l'Enfant » se réjouit de compter parmi ses membres l'Association parisienne de la médaille de la famille française.

Le « Collectif pour l'Enfant » regroupe plus de 60 associations qui ont un but : défendre tout ce qui peut porter atteinte aux droits de l'enfant. Il soutient toute initiative qui a pour but la défense de l'intérêt supérieur des enfants tel que contenu dans la convention internationale pour les Droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Il soutient notamment son droit d'avoir un père et une mère.

Il s'est notamment battu avec acharnement contre le projet de loi sur le statut du beau parent qui devait être discuté au

Parlement à la fin du mois de mars. Plus de 25 000 personnes ont écrit à leur député en moins de trois semaines, pour leur faire part de leur inquiétude concernant ce projet qui ouvrait la voie de façon certaine à l'homoparentalité.

C'est ainsi que, grâce à cette action de masse, ce projet de loi n'a pas vu le jour. Cependant, une très grande vigilance doit être observée car, nous ne sommes pas à l'abri de voir surgir un nouveau texte à la rentrée parlementaire prochaine.

Il faut donc que le « Collectif pour l'Enfant » soit encore plus important et que d'autres associations le rejoignent encore.

Béatrice Bourges

Porte-parole du « Collectif pour l'Enfant »

www.collectifpourlenfant.fr

TÉMOIGNAGE

Voilà le témoignage d'une femme de marin, Anne Leclerc, mère de 6 enfants et grand-mère de 27 petits-enfants dont un polyhandicapé, le jeune Baptiste, né il y a 20 ans avec une spinabifida qui l'a privé d'une bonne partie de l'usage de ses jambes. Elle exprime ici pour nous la lumière qu'il représente dans sa vie de grand-mère.

« Je suis heureuse de voir combien ses 4 frères et sœur sont unis autour de lui, et comment ils ont appris à être attentifs au moindre petit service à rendre. Lors des réunions familiales, il a toute sa place et toujours l'un ou l'autre est attentif à permettre à Baptiste de vivre de plain-pied avec les autres. Lors d'une danse festive organisée pour une fête familiale, Baptiste, soutenu par des bras affectueux, participait à la joie commune en levant bien haut son ruban. Ce que j'admire aussi, c'est comment ses parents et ses frères et sœur l'invitent et le stimulent à aller au bout de ce qu'il peut faire avec ses propres moyens: son habileté en fauteuil roulant, son usage d'un handbike (vélo à bras) ou du ski adapté. On le sent heureux et fier de donner le meilleur de lui-même, comme ses parents, frères, sœur et tous ceux qui l'encouragent.

Oui, Baptiste est une lumière. Son sourire réchauffe ceux qui l'entourent et il a permis à beaucoup de découvrir le vrai bonheur qui consiste à répandre de l'amour autour de soi. » _____

Comment recevoir la Médaille de la Famille Française ?

Rappelons que la Médaille de la Famille Française peut-être attribuée aux familles de quatre enfants minimum – ou trois si l'un d'eux est handicapé – et dont tous les enfants sont français. Il faut également que l'aîné ait au moins seize ans.

Il faut pour cela retirer un dossier à la mairie (se renseigner à l'accueil). N'hésitez pas à le demander pour d'autres personnes de votre entourage. Il est important que nous soyons très nombreux pour avoir une influence. Il faut se rappeler que notre nombre actuel, déjà significatif de 545 adhérents, est fortement renforcé par le nombre de nos enfants qui nous donne 1 324 voix dans les instances où nous sommes représentées.

Cohérence

La famille, socle de la société, qui généralement fait peu parler d'elle, fait l'objet depuis quelque temps, de bien des débats et, curieusement, suscite l'intérêt de tous les politiques.

Non pas pour la replacer dans un contexte économique en reconnaissant le travail éducatif effectué par les parents, non, il ne s'agit pas de cela, mais de se pencher sur des questions d'affectivité.

Des situations multiples sont à l'étude, et pour articuler entre eux les droits et les devoirs de chacun, c'est la quadrature du cercle, car il s'agit de régler des questions d'intérêts individuels incompatibles.

« Ma vraie gloire - dit Napoléon à Sainte Hélène - n'est pas d'avoir gagné 40 batailles. Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires; ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon code civil »
Le génie législateur de Napoléon avait réussi entre autres, le tour de force d'unifier le statut de la famille, en quelques articles simples, dans le but d'égaliser, sans discrimination sociale, l'organisation familiale de toute la nation.

Engagement et responsabilité en étaient les maîtres mots.

La famille composée des parents (mot pluriel, dans tous les dictionnaires, qui désigne conjointement le père et la mère de famille), et leurs enfants formait un tout:

ce tout avait un Nom et un patrimoine.

On sait le très petit impact de la loi longuement débattue sur le choix laissé aux familles quant au nom patronymique: plus personne n'en parle!

Alors le débat actuel sur « le statut du beau parent » (mot masculin qui ne peut désigner que les parents d'un conjoint ou qu'un collatéral) nous plonge dans un labyrinthe de conflits et

de difficultés successives, celui sur les « mères porteuses » dans un gouffre sans fond de monstrueuses tractations financières et d'imbroglis juridiques.

La nature, depuis que l'homme est l'homme, s'est toujours accommodée au mieux, même si rien n'est parfait dans ce monde, pour assurer la pérennité de l'espèce.

Il n'y a pas de « droit à l'enfant » en aucune façon.

L'enfant ne peut pas être un objet de droit, il est sujet de droit, dès sa conception.

Car comme le dit le Code Civil: « l'enfant à naître a les mêmes droits que l'enfant né ».

Alors le débat sur le statut de l'embryon n'est sûrement pas clos!



En jouant à l'apprenti sorcier avec la nature, l'homme d'aujourd'hui a trop souvent oublié que ce jeu n'est pas sans risque, même si les travaux scientifiques et la médecine moderne ont évité bien des drames familiaux, ce dont on peut, à juste titre, se réjouir.

Alors accueillons les enfants qui nous sont donnés avec reconnaissance.

En moins de cinquante ans, « l'évolution de la société » a réussi à détruire l'égalité

républicaine construite il y a 200 ans.

Avec de bonnes intentions peut-être mais en voulant faire mieux, on oublie le dicton qui dit que le mieux est l'ennemi du bien.

Et en légiférant sur des cas d'espèce de toutes sortes, on détruit la structure porteuse de l'unité nationale.

On en a là, malheureusement aujourd'hui, la démonstration.

Beryl Veillet

Présidente de l'Association de la Médaille de la Famille française du département de Paris

Cotisation 2009 — Cotisation 2009 — Cotisation 2009 — Cotisation 2009

Il est encore temps de régler la cotisation de l'année 2009, toujours fixée à 10 euros

Cotisation simple 10 euros Membre bienfaiteur 15 euros et plus

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Nombre d'enfants mineurs: _____ Années de naissance: _____

En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de nous en faire part, la Poste ne faisant pas suivre le courrier.

Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de l'A.M.M.F. Paris et de l'envoyer à notre trésorière

M^{me} Lenfant – 30, rue Miollis – 75015 Paris

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour l'envoi du timbre de l'année.